

RAPPORT ANNUEL ANNUAL REPORT JAARVERSLAG

2024





www.asf.be

Justice for a **fairer world**



Fr

Créée en 1992 à Bruxelles, Avocats Sans Frontières (ASF) est une ONG internationale spécialisée dans l'accès à la justice et la défense des droits humains. Notre mission principale est d'accompagner l'émancipation des citoyen·ne·s, et notamment ceux·elles en situation de vulnérabilité, dans la revendication et la réalisation de leurs droits.

De Kinshasa à Tunis, de Bangui à Kampala, nos équipes informent les populations sur leurs droits, renforcent la société civile et les avocat·e·s pour mieux accompagner les justiciables, et encouragent les réformes législatives pour un meilleur respect des droits humains.

En

Established in Brussels in 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) is an international NGO specialising in defending human rights and access to justice. Our principal mission is to assist people, particularly those in a vulnerable situation, to become emancipated by demanding and asserting their rights.

From Kinshasa to Tunis, from Bangui to Kampala, our teams inform people about their rights, help civil society and lawyers to provide them with better assistance, and promote legislative reforms designed to increase respect for human rights.

Nl

Advocaten Zonder Grenzen (ASF), opgericht in 1992 te Brussel, is een internationale NGO die gespecialiseerd is in rechtstoegang en in de verdediging van de mensenrechten. Onze voornaamste missie is het ondersteunen van de emancipatie van burgers, en in het bijzonder van hen die in een kwetsbare situatie verkeren bij het opeisen en realiseren van hun rechten.

Van Kinshasa tot Tunis en van Bangui tot Kampala informeren onze teams mensen over hun rechten, versterken ze het maatschappelijk middenveld en de advocaten zodat zij burgers beter kunnen ondersteunen, en moedigen ze hervormingen van wetgeving aan voor een groter respect van de mensenrechten.

Table des matières

Table of contents

Inhoudsopgave



©ASF

Ce rapport est multilingue : la table des matières indique dans quelle(s) langue(s) chaque contribution est disponible.

This report is multilingual: the table of contents indicates which language(s) each contribution is available in.

Dit verslag is meertalig: de inhoudstafel geeft aan in welke taal (of talen) elke bijdrage beschikbaar is.

www.asf.be

04	Remerciements FR Acknowledgements EN Dankwoord NL
06	Mot de Bienvenue FR Word of welcome EN Welkomstwoord NL
12	Le bureau en Afrique de l'Est / The office in East Africa / Het kantoor in Oost-Afrika EN
14	Le bureau en Euro-Méditerranée / The Euro-Mediterranean Office / Het Europees-Mediterrane bureau FR
16	ASF au Kenya / ASF in Kenya / ASF in Kenia EN
18	ASF au Maroc / ASF in Morocco / ASF in Marokko FR
22	ASF au Niger / ASF in Niger / ASF in Niger FR
24	ASF en Ouganda / ASF in Uganda / ASF in Oeganda EN
26	ASF en République centrafricaine / ASF in the Central African Republic / ASF in de Centraal Afrikaanse Republiek FR
30	ASF en République démocratique du Congo / ASF in the Democratic Republic of Congo / ASF in de Democratische Republiek Congo FR
34	ASF en Tanzanie / ASF in Tanzania / ASF in Tanzania EN
36	ASF en Tunisie / ASF in Tunisia / ASF in Tunisië FR

Rapport financier **FR**
Financial report **EN**
Financieel verslag **NL**

42

Remerciements **FR**
Acknowledgements **EN**
Dankwoord **NL**

53



Remerciements

Acknowledgements

Dankwoord

MERCI
À TOUTES
ET TOUS!
THANK YOU!
AAN IEDEREEN:
BEDANKT!

Fr

Merci à nos donateur·rice·s et sympathisant·e·s ;
À nos partenaires financier·ère·s et opérationnel·le·s ;
Aux membres de notre Assemblée générale, de notre
Conseil d'administration et de nos équipes.
Merci à toutes celles et tous ceux qui permettent à
ASF de promouvoir l'accès à la justice et un État de
droit fondé sur les droits humains.

En

We would like to thank our donors and supporters;
Our financial and operational partners;
The members of our General assembly, our Board of
directors, and our teams.
Thanks to everyone who enables ASF to promote
access to justice and the rule of law based on
human rights.

NI

Dank aan al onze donors en sympathisanten.
Aan onze financiële en operationele partners.
Aan de leden van onze Algemene vergadering,
van onze Raad van bestuur en van onze teams.
Dank aan allen die ASF in staat stellen de toegang
tot het gerecht en de rechtsstaat gebaseerd op de
mensenrechten, te bevorderen.



@ASF



Bailleurs de fonds institutionnels Institutional donors Institutionele geldschieters

- Ambassade d'Allemagne en République démocratique du Congo
- Coopération belge au Développement / Belgische ontwikkelingssamenwerking
- Département Fédéral des Affaires étrangères - Confédération Suisse
- European Union DEAR Programme
- Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
- Government of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
- Heinrich-Böll-Stiftung
- International Center for Non-profit Law (ICNL)
- Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères-France
- Nederlandse Ambassade in de Democratische Republiek Congo
- Open Society Foundation
- Peace Building Fund Via PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement)
- Union européenne / European Union
- United States Department of State - Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor
- Wallonie Bruxelles International

Barreaux belges Belgian bar associations Belgische balies

- Barreau de Mons
- Nederlandse Orde van Advocaten van de Balie van Brussel (NOAB)
- Orde van Vlaamse Balies (OVV)
- Ordre des avocats à la Cour de cassation / Orde van advocaten bij het Hof van Cassatie
- Ordre des avocats du Barreau de Bruxelles
- Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique (AVOCATS.BE)

Autres / Others / Andere

- Amicale des référendaires et des anciens référendaires de la Cour de justice et du Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne

Partenaires en communication Communication partners Vaste partners in communicatie

- Advocatennet.be
- Jubel
- Truth Technologies

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous voulons commencer ce rapport en rendant hommage à nos collègues, ami·e·s et partenaires qui continuent au quotidien à mettre leur liberté, voire leur vie, en péril pour défendre les droits fondamentaux. La liste est hélas longue, trop longue, des personnes avec qui nous travaillons étroitement et qui ont été arrêtées cette année. Au Niger, en Tunisie, en RDC ou encore en Ouganda, des dirigeant·e·s et membres d'ONG partenaires sont arrêté·e·s parce qu'il·elle·s s'engagent pour défendre les libertés de toutes et tous.

Leur travail est pourtant essentiel à l'heure où les régimes autoritaires se renforcent et les régimes dits démocratiques dérivent vers l'autoritarisme. Alors que les droits humains sont relégués au second plan par nos dirigeants et dans l'opinion publique, la société civile rentre en résistance.

Ce rapport entend rendre hommage aux petites victoires de nos équipes, de nos partenaires et de tout ce réseau qui s'engage à continuer de défendre les droits humains et l'État de droit. Il illustre comment on peut continuer à agir en faveur de sociétés plus justes et plus inclusives dans ces contextes hostiles.

Face à ces innombrables défis, ASF continue de se remettre en question, toujours en recherche de la meilleure manière de s'adapter à ces contextes changeants et troubles. Cette volonté s'est traduite cette année notamment par la révision de la structure et du fonctionnement de notre principal organe de gouvernance. Après 30 ans d'existence, les statuts de l'association ont été revus pour instaurer une co-présidence à la tête de notre conseil d'administration.

Depuis janvier 2025, Françoise Lewalle, avocate et médiatrice au barreau de Bruxelles, et Marco Schoups, avocat et ancien bâtonnier d'Anvers, ont été élu·e·s par l'Assemblée Générale en tant que co-président·e·s de l'organisation.

Nous profitons de la publication de ce rapport pour leur donner la parole et l'opportunité de nous expliquer dans quel processus cette mutation s'inscrit et quelles sont les ambitions pour l'avenir d'ASF.

Bonne lecture,

Chantal van Cutsem, directrice générale d'Avocats Sans Frontières



@ASF

Pourquoi ASF a-t-elle ressenti le besoin de revoir sa gouvernance ?

Françoise Lewalle : ASF est aujourd'hui une organisation internationale qui défend les droits humains dans une dizaine de pays et qui collabore avec plus de trente organisations partenaires. Une telle diversité exige une gouvernance capable de l'accompagner, de l'incarner et de la soutenir. Le passage à une co-présidence s'inscrit dans cette dynamique de transformation : faire évoluer nos structures pour qu'elles soient plus en phase avec les enjeux que nos équipes rencontrent et avec les réalités sociales des pays dans lesquels ASF est impliquée.

Marco Schoups : Il faut rappeler qu'à l'origine, ASF regroupait des avocat·e·s belges engagé·e·s dans la défense de justiciables à l'étranger, sur le modèle du sans-frontiérisme. Aujourd'hui,

l'organisation est active dans de nombreux pays (Belgique, Italie, Kenya, Maroc, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Tanzanie et Tunisie), et nos équipes sont très majoritairement issues de ces pays d'intervention. Nous collaborons avec une grande diversité d'acteur·rice·s : organisations de la société civile, professionnel·le·s de la justice, assistant·e·s sociaux·les, acteur·rice·s institutionnel·le·s, leaders coutumier·ère·s, milieux académiques, etc., autour de thématiques variées telles que l'accès à la justice, la détention, l'espace civique, la relation entre entreprises et droits humains, la justice locale ou transitionnelle, la migration, etc. Il est donc logique que notre conseil d'administration reflète cette diversité.

Françoise Lewalle : Nous avons ainsi élargi le conseil d'administration à d'autres profils que ceux strictement liés à la profession d'avocat. Les nouveaux·elles administrateur·rice·s travaillent, ou ont travaillé, sur des problématiques en lien avec les missions d'ASF, et proviennent notamment des secteurs associatif ou académique. Nous espérons que des administrateur·rice·s issu·e·s des pays d'intervention d'ASF nous rejoindront prochainement. Cette première co-présidence constitue une transition vers cette ouverture.

Marco Schoups : La défense des droits fondamentaux, de la démocratie, de l'État de droit et de l'accès à la justice est au cœur du mandat d'ASF. Nous savons que nous ne pouvons contribuer à un changement durable en faveur de sociétés plus justes et inclusives qu'en unissant nos forces à celles d'un maximum d'acteur·rice·s et en adoptant une approche holistique et multidisciplinaire, ancrée dans les réalités sociales et politiques locales. Le contexte international nous pousse à poursuivre la diversification de nos partenaires et de nos bailleurs de fonds.

Pourquoi une co-présidence ?

Marco Schoups : Historiquement, notre conseil d'administration était composé quasiment exclusivement d'avocat·e·s. Ce lien fort avec les avocat·e·s et les barreaux belges reste prioritaire mais l'évolution des missions d'ASF requiert que d'autres profils renforcent le conseil d'administration. Un conseil plus diversifié nous permettra de mieux accompagner les équipes sur des enjeux comme la gouvernance, la réflexion stratégique, la décolonisation, le plaidoyer, la recherche de financement ou encore la gestion financière.

La co-présidence s'inscrit dans cette dynamique : associer une personne issue du monde de la justice à une autre issue de la société civile permet de créer un équilibre, une complémentarité, et une

représentation plus fidèle de ce qu'ASF est devenue. Pour cette phase de transition, nous avons opté pour une co-présidence assurant un équilibre linguistique et de genre, avec des personnes déjà impliquées dans le conseil d'administration et familières de son fonctionnement.

Ce choix s'intègre dans un processus de transformation plus large, mais constitue une étape importante.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Françoise Lewalle : En tant qu'organisation belge intervenant principalement en Afrique, nous avons le devoir de mettre tout en œuvre pour « décoloniser » nos approches. Compte tenu du contexte structurel dans lequel elle opère, ASF veille à ce que son mode de fonctionnement et de gouvernance soit ancré dans les réalités locales et permette l'expression d'une pluralité de voix. Il nous faut donc renforcer nos capacités internes pour mener ces réflexions et progresser dans ce sens. Ces dernières années, ASF a accordé davantage d'autonomie à ses bureaux nationaux et régionaux, et cherche à intégrer des approches décoloniales dans ses stratégies et projets. C'est un travail en cours, loin d'être achevé, et les équipes attendent légitimement que nous nous y engageons pleinement.

Quel projet porte le Conseil d'administration pour ASF ?

Marco Schoups : Dans un contexte de plus en plus hostile à la société civile, aux droits humains, à l'État de droit et à la coopération internationale, trois défis nous occupent principalement : (1) offrir un cadre sain et sécurisant aux équipes pour favoriser la solidarité et la collaboration ; (2) garantir notre financement ; et (3) identifier là où ASF est le plus utile et légitime pour défendre les droits humains et l'État de droit.

Françoise Lewalle : Le conseil d'administration souhaite assurer un financement stable et indépendant, ce qui n'est pas simple dans le contexte actuel. Nous voulons également rencontrer les équipes une à une, pour écouter leurs préoccupations et leurs besoins. Nous ne pouvons prétendre représenter ASF sans prendre en compte les risques que représente l'engagement en faveur des droits humains dans certaines régions. Il est impératif de nous rapprocher des réalités vécues par nos équipes.

Dear readers,

We begin this report by paying tribute to our colleagues, friends and partners who, every day, continue to risk their freedom — and sometimes their lives — to defend fundamental rights. Sadly, the list is long — too long — of people we work closely with who have been arrested this year. In Niger, Tunisia, the DRC and Uganda, leaders and members of partner organisations are being detained simply for defending the freedoms of all.

And yet, their work is essential at a time when authoritarian regimes are gaining ground and so-called democratic systems are sliding toward authoritarianism. As human rights are increasingly sidelined by political leaders and in public opinion, civil society is rising in resistance.

This report pays tribute to the small victories achieved by our teams, our partners, and the broader network of people committed to defending human rights and the rule of law. It shows how it remains possible to take action for more just and inclusive societies, even in hostile contexts.

In the face of mounting challenges, ASF continues to question itself, always seeking the best ways to adapt to changing and turbulent environments. This commitment took shape this year with a revision of the structure and functioning of our main governing body. After 30 years in operation, the association's statutes were revised to introduce a co-presidency at the head of our Board of Directors.

Since January 2025, Marco Schoups, lawyer and former President of the Antwerp Bar, and Françoise Lewalle, lawyer and mediator at the Brussels Bar, have been elected by the General Assembly to serve as the organisation's co-presidents.

We take the opportunity of this report to give them the opportunity to share and explain the rationale behind this transformation — and their vision for ASF's future.

Chantal van Cutsem, Avocats Sans Frontières' general director

Why did ASF feel the need to review its governance model?

Françoise Lewalle: ASF is now an international organisation working to defend human rights in a dozen countries and collaborating with over thirty partner organisations. This level of diversity requires governance that can support, reflect and embody it. The move to a co-presidency reflects this transformation: evolving our structures to align with the challenges our teams face and the social realities in the countries where ASF is active.

Marco Schoups: It's important to recall that ASF was initially a group of Belgian lawyers committed to defending access to justice abroad, inspired by the «without borders» model. Today, the organisation operates in several countries (Belgium, Italy, Kenya, Morocco, Niger, Uganda, the Democratic Republic of the Congo, the Central African Republic, Tanzania and Tunisia), and our teams are now predominantly made up of people from those countries. We work with a wide range of stakeholders — civil society organisations, legal professionals, social workers, institutional actors, traditional leaders, academics, etc. — on issues such as access to justice, detention, civic space, business and human rights, local and transitional justice, and migration. It is therefore logical for our Board of Directors to reflect this diversity.

Françoise Lewalle: We have thus opened the Board to members beyond the legal profession. The new Board members work, or have worked, on issues aligned with ASF's mission and come from the nonprofit and academic sectors, among others. We hope that in the near future, Board members from ASF's countries of intervention will also join us. This first co-presidency marks a step in that direction.

Marco Schoups: Defending fundamental rights, democracy, the rule of law and access to justice remains at the heart of ASF's mandate. We are convinced that the only way to foster lasting change toward more just and inclusive societies is to join forces with as many actors as possible, adopting a holistic and multidisciplinary approach rooted in



local political and social realities. The global context compels us to diversify both our partnerships and our sources of funding.

Why a co-presidency?

Marco Schoups: Historically, our Board was made up almost exclusively of lawyers. Maintaining a strong link with the legal profession and Belgian bar associations remains a priority, but the evolution of ASF's mission calls for additional expertise. A more diverse Board enables us to better support our teams on matters such as governance, strategic vision, decolonisation, advocacy, fundraising and financial management.

The co-presidency is part of this process: bringing together someone from the legal field and someone from civil society creates balance, complementarity, and a more accurate reflection of what ASF has become. For this transitional phase, we have opted for a co-presidency that ensures gender and language balance, with individuals already engaged in the Board and familiar with its functioning.

This choice is part of a broader transformation, but it represents an important milestone.

What are the next steps?

Françoise Lewalle: As a Belgian organisation working primarily in Africa, we have a responsibility to fully engage in decolonising our approaches. Given

the structural context in which it operates, ASF is committed to ensuring that its operating and governance models are anchored in local realities and foster the expression of diverse voices. This means strengthening our internal capacities to sustain this reflection and to move forward meaningfully. In recent years, ASF has granted more autonomy to its national and regional offices, and has started integrating decolonial approaches into its strategies and projects. This is a work in progress — far from complete — and our teams are right to expect us to commit to it fully.

What is the Board's vision for ASF?

Marco Schoups: In an increasingly hostile environment for civil society, human rights, the rule of law and international cooperation, we face three major challenges: (1) providing a safe and supportive environment for our teams to encourage solidarity and collaboration; (2) securing our funding; and (3) identifying where ASF can be most useful and legitimate in the defence of human rights and the rule of law.

Françoise Lewalle: The Board is committed to ensuring stable and independent funding — which is no easy task in the current context. We also want to meet with each team individually to listen to their concerns and needs. We cannot claim to represent ASF without understanding the risks involved in human rights work in certain regions. It is imperative that we stay close to the lived realities of our teams.

Beste lezer,

We willen dit verslag beginnen met een eerbetoon aan onze collega's, vrienden en partners die dagelijks hun vrijheid – en zelfs hun leven – op het spel zetten om de fundamentele rechten te verdedigen. De lijst van mensen met wie we nauw samenwerken en die dit jaar zijn gearresteerd, is helaas lang, te lang. In Niger, Tunesië, de DRC en Oeganda worden leiders en leden van partner-ngo's gearresteerd omdat ze zich inzetten voor de verdediging van de vrijheden van iedereen.

Hun werk is echter van essentieel belang in een tijd waarin autoritaire regimes aan kracht winnen en zogenaamd democratische regimes afglijden naar autoritarisme. Terwijl mensenrechten door onze leiders en in de publieke opinie naar de achtergrond worden verdrongen, komt het maatschappelijk middenveld in verzet.

Dit verslag is een eerbetoon aan de kleine overwinningen van onze teams, onze partners en het hele netwerk dat zich inzet om de mensenrechten en de rechtsstaat te blijven verdedigen. Het illustreert hoe we in deze vijandige contexten kunnen blijven ijveren voor rechtvaardigere en inclusievere samenlevingen.

Geconfronteerd met deze talloze uitdagingen blijft ASF zichzelf in vraag stellen, altijd op zoek naar de beste manier om zich aan te passen aan deze veranderende en onrustige contexten. Deze wil kwam dit jaar met name tot uiting in de herziening van de structuur en de werking van ons belangrijkste bestuursorgaan. Na 30 jaar zijn de statuten van de vereniging herzien om een co-voorzitterschap aan het hoofd van onze raad van bestuur in te voeren.

Sinds januari 2025 zijn Marco Schoups, advocaat en voormalig Stafhouder van de balie Antwerpen, en Françoise Lewalle, advocaat en bemiddelaar bij de franstalige balie van Brussel, door de Algemene Vergadering verkozen tot co-voorzitters van de organisatie.

Graag laat ik hen aan het woord om uit te leggen in welk proces deze verandering past en wat hun ambities zijn voor de toekomst van ASF.

Veel leesgenot,

Chantal van Cutsem, Algemene directeur van Advocaten Zonder Grenzen

Waarom vond ASF het nodig om haar bestuur te herzien?

Françoise Lewalle: ASF is vandaag een internationale organisatie die de mensenrechten verdedigt in een tiental landen en samenwerkt met meer dan dertig partnerorganisaties. Een dergelijke diversiteit vereist een bestuur dat deze diversiteit kan begeleiden, belichamen en ondersteunen. De overgang naar een co-voorzitterschap past in deze transformatiedynamiek: onze structuren aanpassen zodat ze beter aansluiten bij de uitdagingen waarmee onze teams worden geconfronteerd en bij de sociale realiteit van de landen waarin ASF actief is.

Marco Schoups: We mogen niet vergeten dat ASF oorspronkelijk een groep Belgische advocaten was die zich inzetten voor de verdediging van rechtzoekenden in het buitenland, naar het model van het "sans-frontièrisme". Vandaag is de organisatie actief in tal



van landen (België, Italië, Kenia, Marokko, Niger, Oeganda, de Democratische Republiek Congo, de Centraal-Afrikaanse Republiek, Tanzania en Tunesië) en onze teams zijn grotendeels afkomstig uit deze landen. We werken samen met een grote verscheidenheid aan actoren: maatschappelijke organisaties, juristen, maatschappelijk werkers, institutionele actoren, traditionele leiders, academici, enz., rond uiteenlopende thema's zoals toegang tot justitie, detentie, civiele ruimte, de relatie tussen bedrijven en mensenrechten, lokale of overgangsjustitie, migratie, enz. Het is dan ook logisch dat onze raad van bestuur deze diversiteit weerspiegelt.

Françoise Lewalle: We hebben de raad van bestuur dus uitgebreid met andere profielen dan alleen die welke strikt verband houden met het beroep van advocaat. De nieuwe bestuurders werken of hebben gewerkt rond thema's die verband houden met het werk van ASF en zijn met name afkomstig uit de verenigings- of academische sector. We hopen dat bestuurders uit de landen waar ASF actief is, zich binnenkort bij ons zullen aansluiten. Dit eerste co-voorzitterschap vormt een overgang naar deze openheid.

Marco Schoups: Het verdedigen van grondrechten, democratie, de rechtsstaat en toegang tot justitie staat centraal in het mandaat van ASF. We weten dat we alleen kunnen bijdragen aan duurzame verandering ten gunste van rechtvaardigere en inclusievere samenlevingen door onze krachten te bundelen met die van zoveel mogelijk actoren en door een holistische en multidisciplinaire aanpak te hanteren, die verankerd is in de lokale sociale en politieke realiteit. De internationale context zet ons ertoe aan om onze partners en donoren verder te diversifiëren.

Waarom een co-voorzitterschap?

Marco Schoups: Historisch gezien bestond onze raad van bestuur bijna uitsluitend uit advocaten. Deze sterke band met advocaten en de Belgische balies blijft een prioriteit, maar de evolutie van de missies van ASF vereist dat andere profielen de raad van bestuur versterken. Een meer gediversifieerde raad zal ons in staat stellen om de teams beter te begeleiden bij uitdagingen zoals governance, strategische reflectie, dekolonisatie, belangenbehartiging, het zoeken naar financiering en financieel beheer.

Het co-voorzitterschap past in deze dynamiek: door iemand uit de justitiële wereld te koppelen aan iemand uit het maatschappelijk middenveld ontstaat er evenwicht, complementariteit en een getrouwere weergave van wat ASF is geworden. Voor deze overgangsfase hebben we gekozen voor

een co-voorzitterschap dat zorgt voor een evenwicht op het vlak van taal en gender, met personen die al betrokken zijn bij de raad van bestuur en vertrouwd zijn met de werking ervan.

Deze keuze past in een breder transformatieproces, maar vormt een belangrijke stap.

Wat zijn de volgende stappen?

Françoise Lewalle: Als Belgische organisatie die voornamelijk in Afrika actief is, hebben we de plicht om alles in het werk te stellen om onze aanpak te 'dekoloniseren'. Gezien de structurele context waarin ASF opereert, zorgt de organisatie ervoor dat haar werkwijze en bestuur verankerd zijn in de lokale realiteit en ruimte bieden aan een pluraliteit van stemmen. We moeten dus onze interne capaciteiten versterken om deze reflecties te voeren en vooruitgang te boeken in die richting. De afgelopen jaren heeft ASF meer autonomie gegeven aan haar nationale en regionale kantoren en streeft ze ernaar om dekoloniale benaderingen te integreren in haar strategieën en projecten. Dit is een werk in uitvoering, dat nog lang niet voltooid is, en de teams verwachten terecht dat we ons hier volledig voor inzetten.

Welk project heeft de raad van bestuur voor ASF?

Marco Schoups: In een context die steeds vijandiger staat tegenover het maatschappelijk middenveld, de mensenrechten, de rechtsstaat en internationale samenwerking, houden drie uitdagingen ons vooral bezig: (1) een gezond en veilig kader bieden aan de teams om solidariteit en samenwerking te bevorderen; (2) onze financiering veiligstellen; en (3) vaststellen waar ASF het meest nuttig en legitiem is om de mensenrechten en de rechtsstaat te verdedigen.

Françoise Lewalle: De raad van bestuur wil zorgen voor een stabiele en onafhankelijke financiering, wat in de huidige context niet eenvoudig is. We willen ook de teams één voor één ontmoeten om te luisteren naar hun zorgen en behoeften. We kunnen niet beweren dat we ASF vertegenwoordigen zonder rekening te houden met de risico's die het engagement voor de mensenrechten in bepaalde regio's met zich meebrengt. Het is absoluut noodzakelijk dat we ons verdiepen in de realiteit waarmee onze teams worden geconfronteerd.



The office

in East Africa

Capacity-building of East African Public Interest Advocates

In Tanzania, ASF supported the East Africa Emerging Public Interest Advocates Programme (EAEPIAP) carried out by the Center for Strategic Litigation. The EAEPIAP is a training and mentorship programme for young legal professionals committed to social justice and human rights. The programme empowers young advocates through rigorous skills-based training and practical experience in using the law to advance social justice and protect the rights of marginalized communities.

The decision to support the EAEPIAP was informed by context. Across East Africa, civic space has been under attack. As it shrank, fewer and fewer civil society organizations have been open to taking on the task of challenging growing human rights violations by state and non-state actors. The decline in funding for civil society organizations has also brought about a decline in resources available to pursue often draining and costly legal remedies for such violations. As a result, and because young lawyers are increasingly pulled into highly rewarding, low-risk careers in private law, few lawyers remain involved in public interest litigation. This should alarm us as it threatens the continuation of public interest lawyering, most prominent lawyers having retired or chosen other more profitable and easier careers.

This programme contributes to upskilling some of the most promising young human rights lawyers in East Africa. This year, the programme beneficiaries were 14 fellows, from Kenya, Tanzania, Uganda, and South

Sudan. The programme is a year-long training, which has three phases: a one-month intensive residential training in which residency combines lectures, community engagements and practical learning through moot courts; a practicum of four and a half months of practical work in partner organizations under the tutelage of a dedicated mentor, where fellows are taught rigorous research, drafting and community engagement; and a last training seminar where fellows, trainers and mentors convene in residence for practical training in public interest litigation advocacy, evaluation and discussions on the way forward.

In 2024, the fellows worked on a broad range of issues, ranging from political and civil rights to reproductive and women's rights, land rights of indigenous populations in the context of large-scale extractive projects, child rights and prisoner's rights.

The final outcome of the training was for every fellow to file a public interest litigation suit. Numerous cases have already been filed before relevant domestic and regional courts. ASF supported the final training seminar, which took place the last week of February, and which aimed at providing final assessments on the fellows' public interest litigation cases before their filing. The final seminar also held advocacy and resource mobilizations trainings, specific to public interest litigators.

PROJECT LIST

Protecting Civic Space: A Public Interest Litigation Approach

Partners:
Pan African Lawyers' Union

Funding:
DGD

Duration:
24 months
(01/03/2022 to 29/02/2024)

Budget:
EUR 250.000



Empowering Civil Society and Enhancing Civic Space through Regional Networks



Partners:
Centre for Policy Analysis

Funding:
Directorate-General for Development
Cooperation and Humanitarian Aid
(DGD)

Duration:
36 months
(01/12/2023 to 30/11/2026)

Budget:
EUR 813 000



Le bureau

en Euro-Méditerranée

©ASF

Lutter contre les discriminations et le racisme structurel : le projet TACKLE

Dans la région Euro-Méditerranée, on remarque ces dernières années une tendance très inquiétante : les discours et les politiques racistes et sécuritaires se propagent et prolifèrent, produisant un environnement hostile et délétère pour les personnes racisées, les personnes en mouvement, ainsi que leurs allié·e·s (défenseur·euse·s des droits, militant·e·s). Un récent rapport de l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) a par exemple démontré la recrudescence de l'islamophobie à travers l'Europe, tandis qu'en Tunisie et au Maroc, une enquête journalistique a révélé l'organisation de raids violents

et d'expulsions de personnes afro-descendantes en plein désert, à l'aide de fonds européens affectés à la « gestion migratoire ». C'est dans ce contexte qu'a démarré le projet TACKLE, le premier projet d'ASF de cette ampleur mis en œuvre en Europe. Il a pour objectif de lutter contre les discriminations et le racisme structurel en promouvant l'activisme des jeunes. Ce projet est porté par douze partenaires, dont des cliniques juridiques et des associations de droits humains basées en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, au Maroc, aux Pays-Bas, et en Tunisie.

Développer un contre-narratif et un plaidoyer anti-racistes

Le projet a débuté avec la mise en place d'une **campagne de plaidoyer** autour du « **Pacte pour l'égalité** », un document co-développé par quinze activistes anti-racistes (« *advocates* ») à l'approche des élections européennes de juin 2024. La campagne a permis d'obtenir le soutien de 40 candidat·e·s eurodéputé·e·s autour de revendications traitant des questions d'égalité et d'anti-discrimination, d'asile et d'immigration, mais aussi de démocratie et de citoyenneté. Ces élections ayant néanmoins été marquées par la percée fulgurante des partis d'extrême-droite, il est essentiel de continuer à dénoncer

les effets racistes et discriminatoires des politiques euro-méditerranéennes en renforçant les alliances existantes. TACKLE s'est ainsi joint aux efforts de la société civile visant à renouveler l'intergroupe sur l'anti-racisme et la diversité (ARDI) au sein du Parlement européen, ou le plan d'action contre le racisme de la Commission européenne. Le projet s'est également attelé à promouvoir un contre-narratif sur les migrations, notamment à travers la rédaction d'un mettant l'accent sur une approche fondée sur les droits plutôt que sur la sécurité et la criminalisation.

Soutenir les victimes et sensibiliser aux discriminations

Le projet TACKLE s'est par ailleurs impliqué dans le soutien aux personnes victimes de discrimination, à travers la mise en place de « points anti-discrimination » et d'activités de sensibilisation aux droits. Les cliniques juridiques italiennes partenaires ouvrent leurs portes chaque semaine à des personnes en situation de vulnérabilité, permettant à leurs étudiant·e·s d'apporter un soutien juridique à des personnes migrantes structurellement discriminées dans

leur accès aux droits et aux services. Des activités de sensibilisation (« *caravanes juridiques* ») ont également été organisées, visant un plus large public, comme à Turin sur la thématique de la discrimination au logement, ou à Bruxelles sur la question des discriminations raciales et fondées sur la religion.

Amplifier les luttes portées par la société civile

Dans un contexte de coupes budgétaires et de rétrécissement progressif de l'espace civique, il est primordial de défendre la capacité de résistance des acteur·rice·s de la société civile. Ainsi, le **programme de financement en cascade** du projet TACKLE

permettra à des organisations basées en Europe, au Maroc et en Tunisie, de mettre en œuvre des activités pour promouvoir la lutte contre le racisme et les discriminations à partir de l'automne 2025.

Perspectives pour 2025

Un an après le lancement du projet TACKLE, les enjeux de racisme et de discrimination apparaissent plus pertinents que jamais dans le contexte euro-méditerranéen. Le projet TACKLE continuera à réagir à la mise en œuvre de politiques racistes et sécuritaires proposées ou adoptées par les instances européennes (comme le Pacte européen pour l'asile et l'immigration, ou encore la proposition de Règlement « retour »), ainsi qu'à suivre activement la procédure de renouvellement du Plan d'Action sur l'Anti-Racisme de la Commission européenne pour 2025-2030. Le projet ambitionne également de consolider sa stratégie de plaidoyer autour de la question de la citoyenneté et de la participation politique de tou·te·s, citoyen·ne·s européen·ne·s comme non-européen·ne·s. Un autre enjeu clé pour l'année à venir consistera à renforcer les relations entre ac-

teur·rice·s des deux rives de la Méditerranée. Ce fut l'objet d'une conférence régionale organisée par ASF à Palerme en mars 2025 sur les questions de racisme, de xénophobie et de criminalisation de la solidarité. Ces efforts se poursuivent en 2025 à travers les activités de financement en cascade, des échanges entre étudiant·e·s entre les deux rives de la Méditerranée, et d'événements régionaux.



LISTE DES PROJETS

Renforcer la résilience des acteur·rice·s de la société civile face au rétrécissement de l'espace civique dans la région de l'Afrique du Nord - «Petty Offences» (Délits mineurs)

Financement : Open Society Foundation
Durée : 2 ans (Avril 2022 > Décembre 2024)
Budget : USD 500.000



TACKLE: Promoting the emergence of young activism against discrimination and structural racism in Europe

Partenaires : European Alternatives, ENCLE - European Network for Clinical Legal Education, CLEDU - Legal Clinic for Human Rights of the University of Palermo, Associazione IUC - International University College of Turin, Associazione DiFro (Diritti di Frontiera APS), University of Roma Tre, ADPHA - Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía, UAF - Action de l'Union Féministe de Tanger, FTDES - Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux, Sciences Po - École de Droit, Université Libre de Bruxelles - Equality Law Clinic, University of Amsterdam

Financement : European Union DEAR Programme
Durée : 4 ans (Décembre 2023 > Décembre 2027)
Budget: EUR 3.333.334,0

ASF

in Kenya

Expanding Access to Justice: The Evolution and Impact of Legal Aid in Kenya

Access to justice is a fundamental right and a cornerstone of democratic societies. In Kenya, the journey toward institutionalizing legal aid has been long and arduous, but it has also yielded transformative gains. The enactment of the Legal Aid Act in 2016

marked a pivotal moment in this journey, culminating years of advocacy by civil society organizations, including ASF's partner, the Legal Resources Foundation Trust (LRF).

From Policy to Law: A Two-Decade Journey

Kenya's commitment to legal aid can be traced back to the 1999 National Poverty Eradication Plan, which acknowledged the critical link between access to justice and poverty reduction. Subsequent frameworks, such as the 2001–2004 Poverty Reduction Strategy Paper, reinforced the need for justice systems that are accessible, affordable, and sustainable.

In 2005, the Legal Aid Policy was developed through extensive consultation between state agencies and civil society. This policy laid the groundwork for the eventual Legal Aid Bill of 2014. The Legal Resources Foundation Trust (LRF), alongside other key actors, played a central role in lobbying for this legislation. Their advocacy paid off in 2016 when the bill passed through parliament with remarkable speed, culminating in presidential assent in April of that year.

A Judiciary in Support of Rights

The judiciary played a foundational role in reinforcing the right to legal representation. In the landmark 2011 *David Njoroge Macharia v. Republic case*, the Court of Appeal acknowledged the need for state-funded legal counsel where «substantial injustice» would otherwise result.

Later that year, a constitutional petition underscored the urgent need for legislative and institutional frameworks to ensure that indigent persons charged with capital offences receive legal representation.

These judicial pronouncements reinforced the need for a structured, state-funded legal aid framework—precisely what the Legal Aid Act of 2016 set out to establish.

The Legal Aid Act: A Comprehensive Framework

The Legal Aid Act breathed life into the constitutional promises of Article 48 (access to justice) and Article 50(2)(g) and (h) (right to legal representation). One of its key innovations was the creation of the National Legal Aid Service (NLAS), tasked with accrediting providers and overseeing the delivery of services. The Act also formally recognized paralegals as legitimate legal aid providers, an essential step for or-

ganizations like LRF, whose work is deeply rooted in community-based paralegalism.

Despite challenges, the Act presents a transformative opportunity to expand legal aid services across Kenya, particularly in marginalized communities where violence against women and children remains prevalent.

Legal Resources Foundation Trust's Approach to Legal Aid

Guided by the Legal Aid Act and grounded in practical realities, LRF defines legal aid broadly, encompassing legal advice, representation, dispute resolution, education, and advocacy. In 2023 alone, LRF reached over 24,200 pretrial detainees across 20 prisons, an estimated 38% of the country's prison population. These interventions enabled detainees to secure bail, lenient sentences, case withdrawals, and even successful appeals.

Beyond the prison walls, LRF conducted 74 radio talk shows through HAKI FM, reaching over 32,400

people, an increase from the previous year, demonstrating the organization's commitment to legal empowerment.

LRF's efforts also extend to enhancing Alternative Justice Systems (AJS). In counties like Kitui and Isiolo, elders are trained to mediate disputes, significantly reducing pretrial detention and promoting community reconciliation. The model's success in Kitui has led to 60 AJS cases being registered with local courts, 35 of which led to the release of detainees.

A New Era for Justice in Kenya

LRF's work is not just about legal aid; it is about reimagining justice. Whether facilitating the refund of police bail through ADR in Siaya or reducing harmful cultural practices through mediation in Kitui, LRF continues to prove that community-based justice is not only effective, it is essential.

The Legal Aid Act of 2016 laid a solid foundation. Today, organizations like LRF are building upon it, ensuring that access to justice in Kenya is not a privilege for the few but a right for all.

PROJECTS LIST

Partner:
Legal Resources Foundation Trust (LRF)

Funding:
Directorate-General for Development
Cooperation and Humanitarian Aid
(DGD)

Duration:
5 years
(January 2022 – December 2026)

Budget:
EUR 701.037

Unlocking Civil Society Voices for Sustainable Development





Infractions mineures : promouvoir une approche non-pénale et soucieuse des populations

Au Maroc, comme dans de nombreux pays, les lois pénales continuent de sanctionner des comportements souvent liés à la pauvreté, à la marginalité ou à l'activisme. En collaboration avec l'**Observatoire Marocain des Prisons (OMP)**, **Avocats Sans Frontières** a mené en 2024 une enquête nationale inédite sur la perception des délits mineurs et des peines alternatives, dans le cadre de la **Campagne pour Décriminaliser la Pauvreté, le Statut et l'Activisme**. Ce travail s'inscrit dans une dynamique de réforme structurelle du système pénal, visant à mettre fin à l'usage arbitraire de la prison pour des infractions dites « mineures », et à ouvrir la voie à des réponses plus justes, humaines et efficaces.

Encadré à mettre à côté du texte : La Campagne pour Décriminaliser la Pauvreté, le Statut et l'Activisme est une coalition d'organisations du monde entier qui plaident pour l'abrogation des lois visant

les personnes en raison de leur pauvreté, de leur statut et/ou de leur activisme.

Anciennement connue sous le nom de Campagne pour la décriminalisation des infractions mineures en Afrique, la Campagne a récemment pris une envergure mondiale et élargi son champ d'action pour prendre en compte les lois ciblant les personnes en fonction de leur statut, qu'il soit social, politique ou économique, et/ou de leur activisme.

Elle rassemble des avocat·e·s, des juristes, des membres du pouvoir judiciaire, des activistes et des expert·e·s de plus de 50 organisations, dont des organisations non gouvernementales nationales, régionales et internationales, des institutions nationales de défense des droits humains, des organisations d'aide juridique, des instituts de recherche, des universités et des groupes d'activistes.

Une criminalisation qui touche les groupes marginalisés

Historiquement héritées de l'époque coloniale, de nombreuses dispositions du Code pénal marocain ciblent les personnes non pas pour ce qu'elles ont fait, mais pour ce qu'elles sont : en situation de pauvreté, sans abri, migrantes, LGBTQI+, ou engagées dans l'activisme. Ces délits dits « mineurs » — comme la mendicité, le vagabondage, ou encore certaines infractions religieuses ou sociétales — sont régulièrement utilisés pour contrôler ou sanctionner des populations vulnérables.

En subissant une réponse pénale face à des problèmes socio-économiques, les populations vulnérables sont encore davantage marginalisées. Le maintien de ces délits mineurs dans les codes pénaux alimente donc un cercle vicieux, si les peines sont souvent courtes, les conséquences pour l'incarcéré.e (casier judiciaire, perte d'emploi, stigmatisation social...) et sa famille sont souvent majeures et de long terme. Ce cercle vicieux tend aussi à aggraver des problèmes déjà graves et

chroniques de surpopulation carcérale dans le pays.

La décriminalisation de ces délits au profit d'une ré-

Un large soutien pour une justice plus équitable

L'enquête, réalisée auprès de 1 009 personnes représentatives de la population marocaine, révèle un décalage profond entre les pratiques pénales actuelles et les attentes de la société. Si certaines infractions

restent perçues comme graves — notamment celles liées à la morale ou à la religion — une majorité des répondant·es rejettent l'idée d'une réponse pénale à des actes liés à la précarité.

Les peines alternatives : une réponse crédible et attendue

L'enquête met également en lumière un fort niveau d'adhésion aux peines alternatives à l'emprisonnement, malgré une connaissance encore limitée du grand public. Autour de 4 répondant·e·s sur 5 jugent qu'elles sont une option viable et que le travail de travail d'intérêt général est la meilleure alternative à la prison et qu'il permet de prévenir la récidive et de

favoriser la réinsertion.

Ces résultats confirment la pertinence des actions de sensibilisation menées par ASF dans le cadre de la campagne « La pauvreté n'est pas un crime », qui défend une approche non pénale et socio-économique pour les infractions mineures.

Un plaidoyer appuyé sur les données de terrain

L'enquête constitue la première étape d'un travail de plaidoyer et de mobilisation citoyenne, en nourrissant une campagne de sensibilisation grand public au Maroc. Elle permet d'identifier les groupes les plus concernés, de tester les niveaux d'acceptation sociale des réformes et de construire des messages adaptés à la réalité des perceptions.

En parallèle, ces données renforcent notre plaidoyer auprès des institutions judiciaires et législatives pour (1) l'abrogation des dispositions pénales discriminatoires, (2) le développement des peines alternatives dans les textes et les pratiques, et (3) une réforme du système pénal fondée sur les droits humains et la justice sociale.

Un combat global pour une justice équitable

La Campagne pour Décriminaliser la Pauvreté, le Statut et l'Activisme, portée par une coalition internationale de plus de 50 organisations, dont ASF, s'étend désormais bien au-delà du continent africain. Ensemble, nous œuvrons à un changement de paradigme : sortir du réflexe pénal pour répondre à des problématiques sociales, économiques ou politiques, et faire de la justice un levier d'égalité et de dignité.

Parce que personne ne devrait être emprisonné·e parce qu'il·elle est pauvre, marginalisé·e ou engagé·e, ASF s'engage avec force pour un système judiciaire plus juste, humain et inclusif.



LISTE DES PROJETS

Renforcer l'Etat de droit et le respect des droits humains au Maroc, en garantissant l'accès à la justice et aux droits économiques et sociaux pour toutes et tous ainsi que la protection de l'espace civique

Partenaires :

Action de l'Union Féministe (Rabat et Tanger) ; Observatoire Marocain des Prisons ; Rabat Institute for Social Studies

Financement :

Coopération Belge au Développement (DGD)

Durée :

5 ans (2022-2026)

Budget:

EUR 1.172.624,74



@ASF

Renforcer le rôle de la société civile dans les réformes de la chaîne pénale au Maroc



Partenaire :

Observatoire Marocain des Prisons (OMP)

Financement :

Union Européenne

Durée :

30 mois (2023-2025)

Budget:

EUR 337.044,00

@ASF

Promouvoir l'accès à la justice pour les personnes et les groupes vulnérables au Maroc

Partenaires :

Association de Lutte contre le Sida ;
Collectif 490 ; Forum Marocain des
Jeunes Journalistes ; Club des Avocats
au Maroc

Financement :

Bureau of Democracy, Human Rights,
and Labor (DRL)

Durée :

30 mois (2023-2026)

Budget :

USD 1.000.000,00



Programme DIALOGUE : Appui stratégique à la société civile



Partenaires :

Handicap International ; Association
Meilleur Avenir pour Nos Enfants
(AMANE)

Financement :

Union Européenne

Durée :

4 ans (2023-2027)

Budget :

EUR 1.453.533,00

@ASF



ASF

au Niger

Promouvoir le respect des droits humains au Niger

ASF est engagée au Niger depuis 2023 pour promouvoir le respect des droits humains, notamment dans le domaine de la privation de liberté, mais aussi pour les populations en situation de vulnérabilité et vivant dans des zones reculées dans le cadre du projet « *Promouvoir et protéger les droits et libertés collectifs et individuels au Niger par le renforcement de la société civile et la participation citoyenne* » financé par la Coopération belge (DGD).

En 2024, ASF a accompagné son partenaire, la branche nigérienne de PRSF (Prisonniers Sans Frontières), pour renforcer, structurer et développer les actions visant à faire respecter les droits des détenu·e·s, tant sur le plan des conditions de détention que sur le plan du respect des garanties procédurales. En ce sens, à côté des formations spécifiques sur le droit de la détention, des missions d'observation et des actions de plaidoyer visant à faire respecter les droits des détenu·e·s ont été menées dans les prisons de Niamey, Zinder, Kollo, Say, Maradi, Konni et Doutchi entre mars et mai 2024.

Le 29 mai 2024, le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a cependant ordonné la suspension des visites des Maisons d'Arrêt par les organisations de la société civile, mettant un frein temporaire aux actions en cours. Depuis, ASF mène un dialogue

constant avec les autorités du Niger pour défendre un assouplissement des mesures et permettre aux acteur·rice·s de la société civile de jouer leur rôle essentiel pour lutter contre la surpopulation carcérale et renforcer les droits des détenu·e·s.

En 2024 également, Alternatives Espaces Citoyens (AEC), partenaire d'ASF, a mené des missions de documentation des violations des droits humains dans les provinces de Maradi, Tillabéry et Agadez et, en particulier autour de la localité d'Assamaka, située à une vingtaine de kilomètres de la frontière algérienne et devenue malgré elle le point de chute de milliers de migrant·e·s expulsé·e·s des pays d'Afrique du Nord via l'Algérie. Originaires d'Afrique subsaharienne mais aussi de Syrie, du Liban, de Libye et du Bangladesh, les migrant·e·s arrêté·e·s par les autorités algériennes sont dépossédé·e·s de leurs effets personnels, ainsi que de leurs documents de voyage. Il·elle·s sont ensuite acheminé·e·s vers la frontière par convoi plusieurs fois par semaine dans des camions de transport de bestiaux. Il·elle·s y passent des heures sous le soleil, exposé·e·s à la chaleur et à la poussière. Arrivé·e·s à la frontière, dans le désert du Ténéré, il·elle·s sont déversé·e·s au point zéro et livré·e·s à leur sort. Dans le cadre du programme, de nombreux convois ont été documentés par les partenaires. Les conditions d'acheminement sont à l'origine du décès et de la disparition de plusieurs personnes. Outre les conditions indignes dans lesquelles ces refoulements sont réalisés, leur fréquence et leur

organisation anarchique saturent et fragilisent les capacités d'accueil mises en place par les ONG d'aide humanitaire présentes dans la localité d'Assamaka, au Niger. Alternatives Espaces Citoyens et ASF ont mené en ce sens des actions de plaidoyer auprès des autorités nigériennes pour que les migrant·e·s refoulé·e·s soient traité·e·s en conformité avec les standards internationaux en matière de droits humains, mais aussi auprès de l'Union européenne. En effet, si l'Algérie n'a pas signé d'accord bilatéral avec l'Union

européenne pour le traitement des flux migratoires, cette situation intervient dans le contexte d'une politique généralisée d'externalisation des frontières de l'Union européenne, contraire au respect des droits humains.

Les actions de plaidoyer se poursuivent sur la base de la documentation réalisée par AEC et appuyée par ASF, en particulier par la tenue de cadres de concertation déployés au niveau local.

LISTE DES PROJETS

Partenaire :

Alternatives Espace Citoyen

Durée :

Janvier 2023 > Janvier 2026 (36 mois)

Budget :

EUR 1.242.664

Promouvoir et protéger les droits et libertés collectifs et individuels au Niger par le renforcement de la société civile et la participation citoyenne



@Unsplash

ASF

in Uganda



Uganda: A Landmark Verdict in the Kwoyelo Trial –But Is Justice Fully Served?

On 13 August 2024, after more than 15 years of legal proceedings, the International Crimes Division (ICD) of the High Court of Uganda delivered its long-awaited verdict in the case of Uganda v. Thomas Kwoyelo. The former Lord's Resistance Army (LRA) commander was convicted on 44 counts of crimes against humanity, war crimes, and serious violations under Ugandan national law. This landmark decision marks the first time a domestic court in Uganda has concluded a full trial of international crimes committed during the Northern Uganda conflict.

Kwoyelo's story is complex. Abducted in 1987 as a child soldier by the LRA, he rose through its ranks and participated in numerous atrocities until his capture by the Uganda People's Defence Forces (UPDF) in 2009. His trial began in 2018 and concluded with a 40-year sentence, reduced by 15 years for time already served in pre-trial detention.

The trial was held under the ICD, a special division

Reparations: A Fragile Victory for Victims

While the conviction brings legal closure, the question remains: does this truly amount to justice for the victims?

On 16 December 2024, the court held a special hearing on reparations. Victims' lawyers, representing 103 survivors, requested both symbolic and material

established in response to the Juba Peace Agreement's provisions on accountability and reconciliation. The conclusion of this case reaffirms Uganda's commitment to pursuing justice through homegrown mechanisms that meet international standards. It also sets a precedent in the region for prosecuting mass atrocities within national jurisdictions.

ASF has been a long-term partner in this effort. Over the years, we have worked alongside the ICD to strengthen its institutional and procedural frameworks. Our technical support contributed to the development of the Rules of Procedure and Evidence and Guidelines on Registry Management. Together with the International Center for Transitional Justice (ICTJ), we supported the production of a Judicial Bench Book, a critical tool for enhancing judicial capacity in the prosecution of international crimes. ASF also assisted in strengthening victims' participation by supporting lawyers representing survivors throughout the trial process.

reparations, including a court-ordered establishment of a trust fund and annual budgetary commitments from the state. The court found the state responsible for providing reparations, citing both international and domestic legal obligations. As Justice Gaswaga noted:

"Atrocities committed on a scale warranting transi-

tional justice are a manifestation of state failure and trigger the government’s responsibility to compensate victims.”

With Kwoyelo declared indigent and unable to fulfil the reparations order, the ICD directed the state to pay compensation to victims.

A Call to Action

This trial has exposed both the strengths and the current limitations of Uganda’s transitional justice framework. While the conviction itself is a crucial step toward accountability, the absence of an enforceable reparations mechanism has left many victims disillusioned. Survivors continue to struggle with pressing issues including health, livelihood, land rights, and social reintegration—concerns that no court ruling alone can resolve.

ASF believes that real justice includes not only accountability but also remedy and restoration. The en-

However, the court also noted it lacked a legal basis to enforce the establishment of a reparations trust fund, making only a declaratory order urging the government to create the necessary legislative framework. The Attorney General has since appealed the ruling, arguing that the state cannot be held liable for crimes committed by private individuals—a position that risks undermining the victims’ hard-won legal recognition.

actment of the long-pending Transitional Justice Law is urgent. Without it, court rulings remain difficult to implement, and victims’ rights risk becoming symbolic rather than substantive.

As we reflect on this significant milestone, ASF renews its commitment to working with local and international partners to ensure that justice is both delivered and seen to be delivered—by the courts, the government, and the society as a whole.

PROJECTS LIST

From Access to Equality (FATE); Empowering Women to Access Justice in Uganda

Partners:
BarefootLaw (BFL), Penal Reform International (PRI) & the Uganda Women Network (UWONET)

Funding:
Netherlands embassy in Uganda

Duration:
48 months (April 2021 – March 2025)

Budget:
EUR 4.895.500



@ASF

Empowering Civil Society for Inclusive Development



Partners:
Civic Response on Environment and Development (CRED), The Africa Centre for Energy and Mineral Policy (ACEMP)

Financement :
Belgium Development Cooperation (DGD)

Duration:
5 years (January 2022 – December 2026)

Budget:
EUR 1.607.474.54

ASF

en République centrafricaine

Le projet Gbou Kôkô en faveur de la défense des défenseur·e·s des droits humains

Les défenseur·e·s des droits humains (DDH) en République centrafricaine jouent un rôle central dans la promotion de la paix, la consolidation de l'État de droit et la défense des libertés fondamentales. Malgré leur engagement crucial, ces acteur·rice·s évoluent dans un environnement caractérisé par l'insécurité, la stigmatisation, l'absence de mécanismes de protection efficaces et une structuration encore embryonnaire de leurs initiatives, notamment dans les régions éloignées de la capitale.

Une approche innovante fondée sur les dynamiques locales

La spécificité du projet Gbou Kôkô réside dans son approche profondément enracinée dans les réalités communautaires et dans sa volonté de s'émanciper des circuits classiques des OSC les plus visibles et les plus institutionnalisés. L'approche repose sur une compréhension approfondie et évolutive des dynamiques de la société civile centrafricaine, où de nombreux défenseur·e·s des droits humains agissent de manière isolée, sans toujours se reconnaître comme tel·le·s, et perçoivent parfois cette mission comme un privilège réservé à une élite ou à un cercle restreint d'acteur·rice·s de la société civile.

Pour les soutenir, Avocats Sans Frontières, en partenariat avec l'ONG URU et l'Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie (IFJD), met en œuvre le projet « Gbou Kôkô (Défendre) », avec le soutien financier de l'Union européenne. L'objectif général est de promouvoir et protéger les droits humains à travers le renforcement des capacités des DDH et le soutien à leur structuration. Le projet couvre Bangui, Bouar et Bambari, avec une attention particulière à leurs périphéries, souvent délaissées par les projets traditionnels.

Gbou Kôkô se positionne délibérément en dehors des sentiers battus, en valorisant :

- Les acteur·rice·s non-affilié·e·s à des structures formelles mais reconnu·e·s pour leur engagement local ;
- Les initiatives protéiformes qui émergent de contextes communautaires diversifiés, souvent en dessous des radars institutionnels ;
- Les zones géographiques marginalisées, comme l'intérieur du pays, où les voix citoyennes peinent à se faire entendre.

Cette approche permet de repérer, former et accompagner des DDH isolé·e·s mais engagé·e·s, qu'il·elle·s soient membres de comités locaux, des figures communautaires, ou de simples citoyen·ne·s volontaires.

Le projet a permis la formation de plus de 150 DDH, dont près de 40 % de femmes, à travers des sessions tenues à Bambari, Bouar et Bangui. Les modules abordaient les notions de droits humains, de monito-

Création d'un dispositif de monitoring

L'une des avancées majeures du projet est l'élaboration collective d'un outil de suivi des violations des droits humains, avec un processus participatif associant points focaux, releveurs, et DDH. Le déploiement de fiches adaptées et l'utilisation de Kobo Collect ont permis la remontée d'un peu plus de 150 cas de violations en mars 2025, classifiés et analysés.

Développement d'actions de plaidoyer ancrées localement

Des initiatives de plaidoyer et de sensibilisation ont émergé directement des sessions de formation et ont finalement pu être soutenues par de petit financement, donnant lieu à des micro-projets qui seront directement mis en œuvre par les DDH en 2025. À Bouar, les DDH ont décidé de s'attaquer aux violences sexuelles en milieu scolaire et aux problèmes d'accès aux papiers civils pour les communautés marginalisées. À Bambari, ils ont ciblé les tracasseries routières par les forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie) et leurs conséquences économiques sur la population. À Bangui, les DDH ont décidé de travailler sur les violences sexuelles dans les milieux scolaires, l'accès des jeunes filles à l'éducation ainsi que sur les violations commises par les forces de défenses et de sécurité intérieure.

En parallèle, à Bangui, un suivi de la proposition de loi sur la protection des DDH est mené, impliquant un dialogue avec les institutions et les réseaux parlementaires.

ring, de collecte de données, de plaidoyer et d'analyse de l'espace civique.

Un point saillant : les bénéficiaires ont exprimé qu'ils ne se reconnaissaient pas initialement comme DDH, rôle qu'ils pensaient réserver aux membres d'organisations formelles. Le projet a donc soutenu une prise de conscience élargie du rôle que chacun peut jouer dans la défense des droits.

Ces données alimentent une base de documentation qui constitue une source précieuse pour le développement d'un plaidoyer collectif basé sur des données probantes (approche evidence-based).

Le projet Gbou Kôkô illustre comment une approche locale, inclusive et flexible peut renforcer durablement les capacités des défenseur·e·s des droits humains, surtout au niveau des provinces avec des initiatives locales pilotées par les DDH eux·elles·mêmes. En valorisant les acteur·rice·s invisibles, en sortant des partenariats classiques et en s'appuyant sur une documentation rigoureuse, il pose les bases d'une société civile plus représentative, plus structurée et plus apte à influencer le changement.

Les résultats obtenus – bien que perfectibles – montrent qu'il est possible de soutenir une dynamique de plaidoyer ascendante, portée par des DDH qui comprennent désormais mieux leur rôle et leur pouvoir d'agir.



LISTE DES PROJETS

Promouvoir les garanties procédurales et l'accès à la justice des femmes centrafricaines en résorbant les inégalités de genre

Financement :
Union européenne

Durée :
2 ans (15 août 2022 à 14 août 2024)

Budget:
EUR 500.000



@ASF

Promouvoir et protéger les droits et libertés collectifs et individuels par le renforcement des défenseurs des droits humains et la participation citoyenne » Gbou Kôkô (Défendre)



@ASF

Codemandeurs :

URU et Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie (IFJD)

Financement :

Union Européenne

Durée :

21 mois (01/01/2024 à 30/09/2025)

Budget :

EUR 1.210.000 EUR

Soutien et renforcement des réseaux des défenseuses des droits humains pour une contribution durable à la consolidation de la paix en RCA

Partenaires :

Organisation des Jeunes Leaders pour le Développement (OJLD) ; Centre pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Enfant (CPDE) ; Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée (MEFP) ; Les avocats du Barreau de Centrafrique ; Le Ministère de la Justice, notamment le Groupe Thématique 3 de la cellule de mise en œuvre de la politique sectorielle Justice ; Le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la protection de l'Enfant ; Défis et Objectifs Centrafrique (DOC)

Financement :

Peace Building Fund (PBF) Via le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

Durée :

2 ans (2023-2025)

Budget :

USD 560.747



@ASF

Respecter les garanties procédurales et les droits fondamentaux des femmes et personnes en situation de vulnérabilité, privées de libertés en République centrafricaine



@ASF

Partenaire :

Centre pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Enfant (CPDE)

Financement :

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères-France

Durée :

1 an (01/07/2023 à 30/06/2024)

Budget :

EUR 250.000

Renforcer les droits détenus par l'accès à la justice et la mobilisation de la société civile et du système pénal

Partenaire :

Centre pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Enfant (CPDE)

Financement :

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères-France

Durée :

1 an (06/06/2024 à 30/04/2025)

Budget :

EUR 103.305



@ASF



ASF

en République démocratique

du Congo

En RDC, ASF renforce la justice de proximité pour un accès effectif aux droits

En République démocratique du Congo, la majorité des litiges du quotidien sont résolus en dehors des cours et tribunaux officiels. Dans un pays où les juridictions étatiques restent peu nombreuses, éloignées, onéreuses et parfois inefficaces, la population continue de se tourner prioritairement vers les formes de justice coutumière. Cette dernière, bien que juridiquement ambiguë, demeure proche des réalités sociales et ancrée dans les pratiques communautaires.

Dans sa politique nationale de réforme de la justice, la RDC reconnaît le rôle fondamental de la justice coutumière pour permettre à la population congolaise de régler ses litiges, ne limitant pas l'accès à la

justice aux instances judiciaires mais comme comprenant également l'accès à l'information et à des Mécanismes Alternatifs de Résolution de Conflits.

Consciente de ces dynamiques, ASF agit aux côtés d'organisations de la société civile (OSC) pour renforcer l'accès aux droits dans trois provinces du pays – l'Ituri, le Kasai et le Kongo Central – en s'appuyant sur les mécanismes de justice communautaire. En 2024, ces actions se sont inscrites dans deux grands programmes : le deuxième volet du **Programme d'Appui à la Réforme de Justice (PARJ II)**, financé par l'Union européenne, et le **programme DGD2**, soutenu par la Coopération belge au développement.

Une stratégie ancrée dans les communautés

Au cœur de cette approche : les parajuristes communautaires, femmes et hommes issu.e.s des communautés locales, formé.e.s pour sensibiliser la population, orienter les personnes confrontées à des conflits et les informer sur leurs droits. En 2024, 75 parajuristes, dont près d'un tiers de femmes, ont été formé.e.s dans les trois provinces ciblées, sur la base d'un curriculum élaboré à partir des contextes locaux et des besoins exprimés localement.

ASF travaille en partenariat avec des OSC solidement implantées : la Commission Diocésaine Justice et Paix Matadi dans le Kongo Central, Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral en Ituri, et le Forum des Femmes pour la Bonne Gouvernance et le Développement au Kasai. Ces partenaires ont coordonné les activités sur le terrain avec les parajuristes, en lien avec un réseau de **16 avocats engagé.e.s** chargé.e.s d'apporter un appui technique, d'assurer

des consultations juridiques gratuites, et de renforcer les capacités des parajuristes.

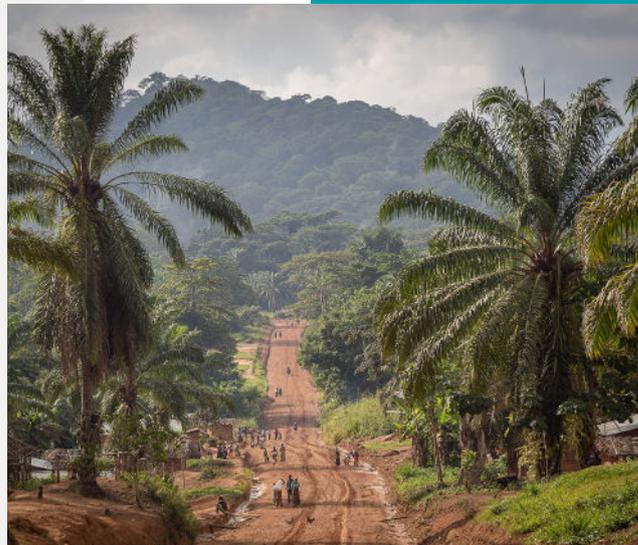
Des résultats concrets en 2024

En 2024, plus de **20 000 personnes** ont été sensibilisées à leurs droits à travers des campagnes en présentiel et via les radios communautaires. Les femmes et jeunes filles représentent plus de la moitié des personnes touchées.

Les consultations juridiques menées par les avocat·e·s ont permis de répondre à 700 situations individuelles, avec des conseils, orientations et référencement vers les structures coutumières, administratives ou judiciaires. Parmi les **385 cas référés, 174 concernaient des femmes**. Près de 56 % de ces cas ont abouti à une résolution amiable, et 20 ont été portés devant les tribunaux pour homologation.

Renforcer les pratiques locales et le dialogue avec les autorités

ASF mise également sur la mise en réseau et le partage d'expériences. En 2024, **6 ateliers de peer-learning entre parajuristes** ont été organisés pour capitaliser les bonnes pratiques et renforcer les compétences. Par ailleurs, **8 rencontres entre les acteur·rice·s de la justice communautaire** – autorités coutumières, leaders religieux·euses, représentant·e·s administratif·ve·s, OSC – ont permis d'identifier collectivement les défis à relever pour faire progresser des modes de résolution des conflits compatibles avec les droits



@Sven Torfinn

humains et l'État de droit.

Enfin, **4 ateliers de dialogue** au niveau provincial ont réuni autorités institutionnelles et acteur·rice·s communautaires, ouvrant la voie à une meilleure reconnaissance de la justice locale par l'État, et à une coordination accrue entre les différents systèmes de justice.

Une justice de proximité, plus accessible et plus humaine

À travers cette approche, ASF poursuit un double objectif : **renforcer l'accès concret à la justice pour les populations les plus éloignées du système judiciaire formel, et favoriser une reconnaissance des mécanismes communautaires comme des composantes légitimes du paysage juridique congolais**, dès lors qu'ils respectent les droits fondamentaux.

Dans un contexte où la réforme de la justice reste un chantier crucial, les actions d'ASF démontrent qu'il est possible d'agir dès maintenant pour une justice plus proche, plus équitable, et plus respectueuse des citoyen·ne·s.



@ASF

LISTE DES PROJETS

Protéger les droits et libertés des porte-voix des populations congolaises

Partenaires :

Barreaux : (1) Kasai-Oriental, (2) Kinshasa/Matete, (3) Kongo-Central et (4) Nord-Kivu ;

Organisations de la Société Civile (OSC) : (5) Promotion des Droits de l'Homme et de la Justice (PRODHOJ), (6) Assistance Tous Azimuts (ATAZ), (7) Centre des Droits de l'Homme et du Droit Humainitaire (CDH) et (8) Défensif de Développement et Droits Humains (D-HUMAINS).

Financement :

Ambassade des Pays-Bas

Durée :

3 ans
(Juillet 2021 > Juillet 2024)

Budget :

EUR 1.110.000



@ASF

Promouvoir la pleine et effective réalisation des droits des populations en République Démocratique du Congo



@ASF

Partenaires :

Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral (SOFEPADI), Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP)

Financement :

Coopération belge au développement

Durée :

5 ans (janvier 2022 > décembre 2026)

Budget :

EUR 1.820.883

Une justice transitionnelle holistique et inclusive pour consolider et renforcer la lutte contre l'impunité en RDC

Consortium :
ASF et TRIAL

Partenaires :
ADEC, RADPI et Justice plus

Financement :
Union européenne

Durée :
36 mois (1er février 2024–31 janvier 2027)

Budget:
EUR 1.452.000



@ASF

Appropriation et leadership communautaires pour une justice transitionnelle transformative en Ituri et au Nord Kivu



@ASF

Consortium :
Avocats Sans Frontières (ASF) et Impunity Watch (IW)

Partenaires :
ADEC, RADPI et Justice Plus

Financement :
Ambassade des Pays-Bas

Durée :
36 mois (1er janv. 2024–31 déc. 2026)

Budget :
EUR 1.596.247

Programme d'Appui à la Réforme de la Justice (phase 2)

Consortium :
RCN Justice et Démocratie et TRIAL International

Partenaires :
Barreau de Kinshasa/Matete, Ituri et Kasai, ONG Promotion des Droits de l'Homme et de la Justice (PRODHOJ), Programme d'Actions pour le Développement Intégré (PADI), Réseau d'Action pour le Développement et le Progrès Intégrés (RADPI), Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral (SOFEPADI), Association des Femmes Juristes Congolaises (AFEJUCO), Forum des Femmes pour la Bonne Gouvernance et le Développement (FFBGD)

Financement :
Union européenne

Durée :
39 mois (01/02/2022 à 30/04/2025)

Budget :
EUR 3.391.216 (Budget part ASF)



@ASF

Protecting the rights and freedoms of human rights defenders and other vulnerable persons in situations of unlawful pre-trial detention



@ASF

Financement :
Ambassade d'Allemagne en RDC

Durée :
3 mois (10-12/2024)

Budget :
EUR 93.925,68

ASF

in Tanzania

Empowering Civil Society and Paralegals in Tanzania to Improve Access to Remedies in the Extractive Sector

In the framework of its regional programme on Business, Human Rights and Access to Justice in East Africa, Avocats Sans Frontières (ASF) has been reinforcing the capacities of civil society actors to defend communities affected by extractive industries. In Tanzania, ASF works in partnership with Business and Human Rights Tanzania (BHRT) to strengthen legal empowerment, improve access to grievance mechanisms, and promote more accountable governance of natural resources.

Recognizing the serious human rights impacts associated with mining and extractive activities — from land disputes to environmental degradation — ASF has placed access to remedy at the heart of its strategy. Our approach combines legal empowerment, capacity building of civil society and paralegal networks, and advocacy for stronger, independent, and accessible redress mechanisms.

In July 2024, ASF supported the organisation of a training in Mwanza for civil society organizations (CSOs), paralegals and community leaders from the Shinyanga and Mwanza regions. This initiative aimed to enhance understanding of the judicial and non-judicial grievance mechanisms available in Tanzania, including courts, regulatory commissions, and company-level mechanisms in mining operations. Through participatory methods such as case studies and group discussions, participants developed prac-

tical skills to better assist victims of human rights violations in lodging complaints and navigating complex procedures.

Beyond training, ASF's work in Tanzania focuses on systemic change. We engage with national institutions to advocate for stronger enforcement powers, improved transparency, and greater independence of grievance bodies. Issues such as chronic under-resourcing of key commissions (e.g., NEMC, CMA), lack of public awareness, and procedural barriers to justice are central to ASF's dialogue with public authorities and partners.

Moreover, ASF supports grassroots actors in documenting abuses, accompanying victims, and seeking remedies, while promoting reforms to address structural obstacles — such as the lack of enforceability of certain administrative decisions or barriers to executing judgments against the state.

Through these interventions, ASF aims to contribute to a context where corporate accountability becomes a reality, and communities affected by the extractive sector can access justice effectively and without fear. As we move forward, ASF remains committed to expanding its work across Tanzania's Lake Zone regions and to ensuring that the voices of affected communities are heard and upheld.

PROJECT

Partner:
International Peace Information Service
(IPIS)

Funding:
Belgian Development Cooperation (DGD)

Duration:
5 years
(01/01/2022 to 31/12/2026)

Budget:
EUR 3.295.603,56

Empower Tanzanian communities and civil society organizations (CSOs) to engage government and industry in fostering access to justice, good governance and human rights in natural resource governance.



@Unsplash



ASF

en Tunisie

Mise sous silence mais pas vaincue : la société civile tunisienne tient bon face à la répression

En 2024, la Tunisie se trouve à la croisée des chemins, les espoirs d'une transition démocratique nés de la révolution se heurtent aux dures réalités de la répression. Plus de dix ans après la chute de Ben Ali, la société civile du pays, autrefois très dynamique, est aux prises avec une nouvelle ère de mise au silence, de suspicion, d'étouffement et de répression.

Le tournant s'est produit le 25 juillet 2021, lorsque le président Kais Saïed a invoqué des mesures constitutionnelles extraordinaires. Depuis lors, l'espace civique s'est rétréci de façon spectaculaire. Les institutions gouvernementales qui accueillait autrefois la participation de la société civile ont fermé leurs portes. Le discours public est devenu hostile, alimenté par la rhétorique présidentielle décrivant les organisations

de la société civile (OSC) comme des pions au service d'agendas étrangers.

Sur le terrain, les conséquences sont effrayantes. Les défenseur·e·s des droits humains, les activistes et les organisateur·rice·s communautaires sont confronté·e·s à un harcèlement juridique et administratif croissant. Qu'il s'agisse d'interdictions de voyager, de retards dans la délivrance des permis, de surveillance, d'intimidation pure et simple, d'arrestations ou de détentions arbitraires, le message est clair : la dissidence n'est plus la bienvenue.

Et pourtant, la société civile tunisienne refuse de disparaître. Opérant sous pression, ses acteur·rice·s restent la dernière ligne de défense d'une démocratie fragile.

Pressions juridiques, résistance civique : repenser la conformité comme un outil d'autonomisation

Dans un environnement où les instruments juridiques sont de plus en plus militarisés, la conformité est devenue à la fois un défi et une stratégie de survie.

Avocats Sans Frontières (ASF) a réagi non pas en battant en retraite, mais en faisant preuve de résilience. Grâce au projet ROSE, en partenariat avec le Centre international pour le droit des organisations à but non lucratif (ICNL), ASF a formé plus de 40 avocat·e·s et comptables à la compréhension et à

l'interprétation du paysage juridique complexe et changeant qui affecte les associations.

Ces formations vont au-delà de l'instruction technique - elles construisent une communauté de professionnel·le·s du droit prêt·e·s à défendre l'espace civique. Les avocat·e·s accompagnent désormais les OSC dans les audits, les procédures administratives et les litiges institutionnels, les aidant à faire face à une surveillance accrue sans compromettre leurs missions.

ASF a également mis en place un bureau de soutien juridique dédié, offrant des consultations à la demande et une assistance juridique sur mesure. Plus de 20 organisations de la société civile ont bénéficié d'un soutien individuel pour résoudre des problèmes allant de procé-

De la répression à la résilience : Protéger les défenseur·e·s des droits tunisien·ne·s

En 2024, la répression en Tunisie est devenue plus stratégique et ciblée. Elle n'arrive plus par vagues, elle est constante, calculée et souvent invisible.

Les personnes les plus touchées sont celles qui défendent les droits des personnes migrantes, des personnes LGBTQI+ et des groupes marginalisés. Elles sont qualifiées de perturbateur·rice·s, d'agent·e·s étranger·ère·s ou de menaces pour la moralité publique.

Dans certains cas, leur travail est même criminalisé.

La réponse d'ASF a été rapide et concrète. Grâce à son réseau national de 67 avocat·e·s, l'organisation a fourni :

- 734 assistances judiciaires
- 606 consultations juridiques

Ces chiffres représentent plus que des statistiques, ils reflètent la détermination d'une société civile qui continue de résister malgré la pression croissante. Derrière chaque intervention juridique, il y a une protestation qui ne s'est pas tue, une association qui continue son travail, une personne qui a refusé d'être effacée.

Dans toute la Tunisie, des militant·e·s ont été arrêté·e·s simplement pour avoir organisé des manifestations pacifiques. Des associations ont fait l'objet d'enquêtes et d'audits qui ont souvent des connotations

Intersections d'espoir : le Forum de solidarité comme espace de résistance collective

En décembre 2024, ASF, aux côtés du Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES) et l'Association Tunisienne pour le Justice et l'Égalité (DAMJ), a organisé le Forum national de la solidarité, un rassemblement audacieux de plus de 80 participant·e·s : des ONG nationales aux travailleur·euse·s sans papiers, en passant par les étudiant·e·s en droit, les groupes LGBTQI+ et les mouvements de jeunesse ruraux.

Le Forum n'était pas une simple conférence. C'était un exemple vivant de résistance par l'unité. Il a donné de l'espace à celles et ceux que l'on n'entend pas et à celles et ceux que l'on ne voit pas. Les participant·e·s ne se sont pas contenté·e·s de parler, il·elle·s ont construit. Ensemble, il·elle·s ont élaboré le programme, défini les priorités et exploré des stratégies pour contrer la répression.

dures bancaires opaques à des gels de fonds injustifiés.

Grâce à ces interventions, ASF ne se contente pas d'aider les associations à se mettre en conformité, elle les aide à résister, à s'adapter et à persister.

politiques. Les personnes en garde à vue - en particulier celles qui défendent les droits des personnes migrantes, l'égalité des sexes ou les communautés LGBTQI+ - ont été victimes d'abus, d'intimidations ou de discriminations.

Dans ce contexte, le soutien juridique est devenu une bouée de sauvetage, non seulement pour protéger les droits sur le moment, mais aussi pour garantir que l'espace d'engagement civique ne disparaisse pas complètement. Les avocat·e·s, les organisations d'aide juridique et les défenseur·e·s des droits sont intervenu·e·s discrètement en proposant des consultations, en assistant à des audiences et en fournissant des réseaux de soutien qui aident les acteur·rice·s de la société civile à rester actif·ve·s et protégé·e·s.

C'est cette réponse collective, et non une intervention unique, qui continue de faire obstacle au rétrécissement de l'espace civique. Face à la répression, c'est le réseau interconnecté de résistance - leaders communautaires, associations, avocat·e·s et bénévoles - qui permet au pouls civique de la Tunisie de résister.

En mai 2024, lors d'une semaine d'arrestations arbitraires visant les défenseur·e·s des droits des personnes migrantes, ASF a déployé des équipes juridiques d'urgence pour représenter neuf militant·e·s poursuivi·e·s pour des motifs vagues et politiques.

Le résultat : de nouvelles alliances, une collaboration intersectorielle et une vision collective pour une Tunisie plus juste et plus inclusive.

Dans un pays où les institutions manquent à leur devoir, la société civile intervient, non seulement pour combler leurs manquements, mais aussi pour lutter en faveur d'un avenir meilleur. Le Forum a prouvé que l'espoir, l'action et la solidarité ont toujours leur place, même en période de fracture.

LISTE DES PROJETS

Protéger, promouvoir et reconquérir l'espace de la société civile en Tunisie

Partenaire :
Al Bawsala, : Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH), Kawakibi Democracy Transition Center (KADEM)
Durée :
4 ans (2024-2027)



@ASF

Twensa Kifkom - Soutenir les personnes LGBTQI+ dans la lutte pour leurs droits



Partenaires :
Damj et l'Association tunisienne de défense des libertés individuelles (ADLI)
Durée :
5 ans (Novembre 2018 > Octobre 2026)

ROSE - Renforcement de la société civile émergente

Partenaires :
OXFAM et le Forum Tunisienne pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES)
Financement :
Union Européenne
Durée :
5 ans (Mars 2021 – Février 2026)





ProMiTAD - Protection des migrants en Tunisie et accès aux droits fondamentaux

Partenaires :

Médecins du monde (MDM), Tunisie terre d'asile (TAT) et Save the Children (STC)

Financement :

Union européenne, la Coopération suisse

Durée :

3 ans (Décembre 2021 > Mars 2025)

Promouvoir la mise en œuvre des droits et libertés constitutionnels par l'intermédiaire du système judiciaire

Partenaires :

l'Association tunisienne de défense des libertés individuelles (ADLI), Kawakibi

Durée :

2 ans (Septembre 2021 > Septembre 2026)

Poursuivre les efforts pour assurer le respect des droits des détenu-e-s

Partenaires :

Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH), Psychologue du Monde-Tunisie (PDM-T)

Durée :

5 ans (Août 2019 – Décembre 2024)

Renforcer la résilience des acteurs de la société civile face au rétrécissement de l'espace civique en Afrique du Nord

Financement :

Open Society Foundation

Durée :

3 ans (2022-2025)

Haqqi - Réduire la servitude domestique en Tunisie

Partenaire :

University of Massachusetts Lowell

Durée :

5 ans (Octobre 2021 > Septembre 2026)

All4All – Pour le droit à la différence et l'élimination de toutes les formes de discrimination en Tunisie

Partenaires :

Minority Rights Group et l'Association du Droit à la Différence (ADD)

Durée :

3 ans (2022-2025)

VIH & Droits Humains

Partenaires :

Office National de la Famille et de la Population (ONFP)

Durée :

3 ans (2024-2026)

L'initiative - Lever les barrières juridiques qui entravent l'accès aux services de prévention, de soins et traitements et protéger les droits humains liés au VIH pour son éradication d'ici 2030

Partenaires :

Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES), ATLMST Sida, DAMJ

Durée :

3 ans (2023 – 2026)





Rapport financier
Financial report
Financieel verslag

Rapport financier

Revenus et structure de financement

Les revenus de l'organisation se sont élevés à **€ 10.854.829** en 2024, ce qui représente une augmentation de **9,5%** par rapport à 2023 où ils s'élevaient à € 9.830.729

Cette augmentation concerne uniquement les subsides de projets qui ont augmenté dans la majorité des pays d'intervention de l'organisation.

La structure de financement ne varie pas : ASF bénéficie toujours majoritairement de fonds publics (98%) et minoritairement de fonds privés : dons, cotisations et subsides de fondations privées.

Répartition géographique des dépenses

Les trois pays d'intervention d'ASF qui représentent le montant de dépenses le plus important en termes de volume financier de projets sont **la Tunisie, la RDC, et l'Ouganda** respectivement pour 2.6 million d'€, 2.2 million d'€ et 1.5 million d'€.

Ratios financiers

Avec un **ratio de liquidité** de 1.44 (1,27 en 2023) à fin 2024, l'organisation est en mesure de rembourser toutes ses dettes au moyen de ses actifs circulants ce qui démontre sa capacité à tenir ses engagements financiers.

Origine des fonds

L'Union européenne reste le principal bailleur de fonds d'Avocats Sans Frontières en 2024, pour plus de **3.7 millions d'€**, toujours suivi des **Pays-Bas** pour la deuxième année consécutive pour plus de **1.9 millions d'€**, et de la **Belgique** (SPF Affaires étrangères et Coopération au Développement et ambassades) et ses entités fédérées (Wallonie-Bruxelles International) pour environ **1.7 million d'€**.

Les autres revenus proviennent des coopérations étatiques (principalement les États-Unis et la France), des Nations unies, de fondations, des partenaires et des dons et cotisations.

La Belgique représente **8%** des dépenses de l'organisation (875k€). Ce montant permet d'assurer le fonctionnement des services centraux (direction, finances, ressources humaines, communication) et de coordonner des projets globaux à toute l'organisation.

Le **ratio de solvabilité** s'améliore suite aux modifications du passif de l'organisation, il est de **29%** en 2024 contre 21% en 2023.



ASF adhère au Code éthique de l'Association pour l'éthique dans la recherche de fonds (AERF). Ceci implique que les donateurs, collaborateurs et employés sont informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.

106%

Taux de mise en œuvre

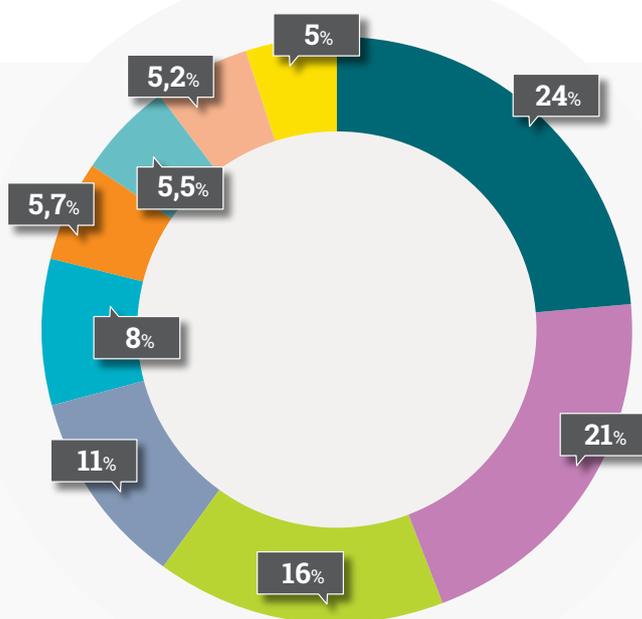
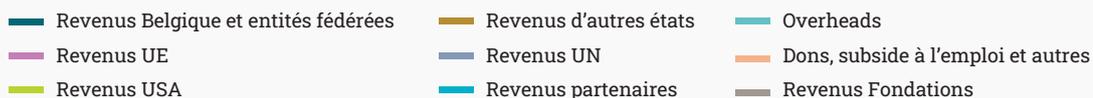
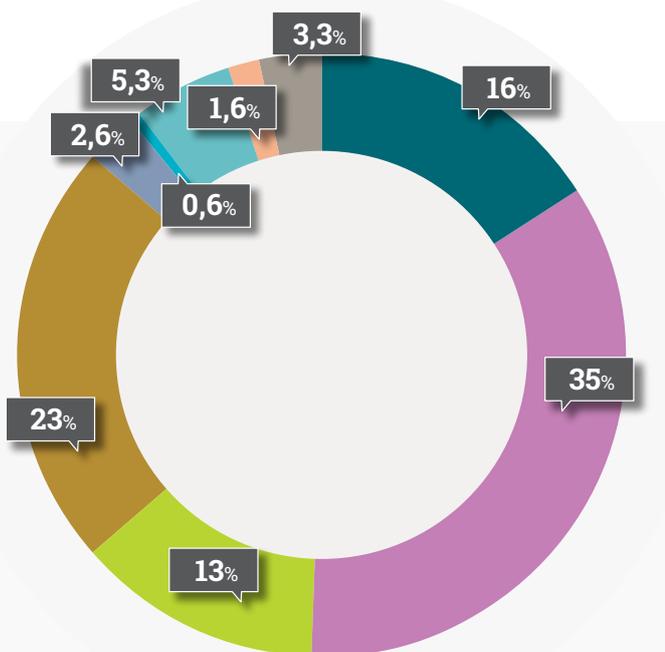
ASF a mis en œuvre **106%** du budget pour 2024, dépassant les prévisions présentées à l'Assemblée Générale.

5.665 €

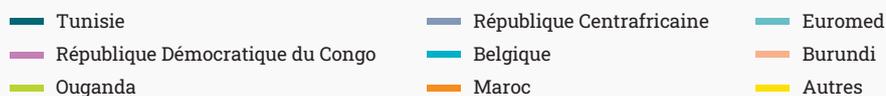
Année 2024

Le résultat de l'année 2024, avant variation des provisions et gains/pertes de change est positif de 5.665 €.

Origine des fonds d'ASF en 2024



Dépenses par zones géographiques d'ASF en 2024



BILAN		2024	2023
ACTIF			
Actifs immobilisés	21/28	39.025	46.158
Immobilisations incorporelles	21	1.483	4.474
Immobilisations corporelles	22/27	4.020	3.290
A. Installations, machines et outillage	23	78	1.143
B. Mobilier et matériel roulant	24	3.941	2.148
Immobilisations financières	28	33.522	38.394
Actifs circulants	29/58	3.393.011	4.596.563
Créances à plus d'un an	29	0	580
Créances à un an au plus	40/41	501.781	886.789
Valeurs disponibles	54/58	2.845.101	3.690.130
Comptes de régularisation	490/1	46.130	19.065
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	3.432.036	4.642.721
PASSIF			
Fonds social	1	1.005.001	971.108
Fonds affectés	13	374.457	349.081
Bénéfice reporté	140	630.544	622.027
Perte reportée	141		
Subsides en capital	15		
Provisions pour risques et charges	16	68.255	63.638
Dettes à un an au plus	42/48	2.297.794	3.516.104
A. Dettes financières	43		
B. Dettes commerciales	44	218.606	92.337
C. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	112.214	87.965
C1. Impôts	450/3	8.763	
C2. Rémunérations et charges sociales	454/9	103.451	87.965
D. Autres dettes	47/48	1.966.974	3.335.802
Dettes non productives d'intérêt (avance bailleurs de fonds)	489	1.966.974	3.335.802
Comptes de régularisation	492/3	60.987	91.871
TOTAL DU PASSIF	10/49	3.432.036	4.642.721

COMPTE DE RESULTAT		2024	2023
I. Ventes et prestations	70/74	10.835.633	9.816.397
A. Chiffre d'affaires	70	60	
B. Cotisations, dons, legs, subsides et autres	73-74	10.835.633	9.816.397
B1. Cotisations	731	1.700	2.250
B2. Dons personnes physiques	7321/2	7.733	16.308
B3. Dons barreaux	7324	133.737	121.282
B4. Dons autres personnes morales	7323		
B5. Subsides à l'emploi	738	28.842	21.750
B6. Autres produits d'exploitation	74	2.657	
II. Coût des ventes et prestations	60/64	-10.796.760	-9.219.987
A. Services et biens divers	61	-7.065.388	-6.491.776
B. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	-3.668.162	-3.129.121
C. Amortissements	630	-6.367	-5.924
D. Réductions de valeur	631/4		
E. Provisions pour risques et charges	635/7	-4.617	409.092
F. Autres charges d'exploitation	640/8	-52.226	-2.258
III. Bénéfice d'exploitation	70/60	38.933	596.409
IV. Produits financiers	75	35.061	50.915
V. Charges financières	65	-40.372	-50.109
VI. Bénéfice courant	70/65	33.622	597.215
VII. Produits exceptionnels	76	303	4.485
VIII. Charges exceptionnelles	66	-33	-13.893
IX. Bénéfice/perte de l'exercice	70/66	33.893	587.808
A. Bénéfice ou perte à affecter	70/69		
a. Bénéfice/perte de l'exercice à affecter	70/68	33.893	587.808
B. Affectation aux capitaux propres	691/2		
C. Résultat à reporter	793/693	630.544	622.027

Financial report

Revenues and funding structure

The organisation's income amounted to **€10,854,829** in 2024, which represents an increase of **9.5%** compared to 2023 when it amounted to €9,830,729

This increase relates solely to project subsidies, which have increased in the majority of the countries where the organisation operates.

The funding structure has not changed: ASF still receives the majority of its funding from public sources (98%) and a minority from private sources: donations, membership fees and grants from private foundations.

Geographical breakdown of expenditure

The three countries in which ASF works account for the largest amount of expenditure in terms of the financial volume of projects: **Tunisia, DRC and Uganda** (€2.6 million, €2.2 million and €1.5 million respectively).

Ratios financiers

With a liquidity ratio of 1.44 (1.27 in 2023) at the end of 2024, the organisation is able to repay all its debts using its current assets, demonstrating its ability to meet its financial commitments.

Origin of funds

The European Union remains the main source of funding for Avocats Sans Frontières in 2024, with more than €3.7 million, followed by the Netherlands for the second consecutive year, with more than €1.9 million, and Belgium (FPS Foreign Affairs and Development Cooperation and embassies) and its federated entities (Wallonie-Bruxelles International), with approximately €1.7 million.

Other income comes from state cooperation (mainly the United States and France), the United Nations, foundations, partners and donations and subscriptions.

Belgium accounts for 8% of the organisation's expenditure (€875k). This amount is used to run the central services (management, finance, human resources, communication) and to coordinate global projects for the entire organisation.

The solvency ratio has improved as a result of the changes in the organisation's liabilities, standing at 29% in 2024 compared with 21% in 2023.



ASF adheres to the Code of Ethics of the Association for Ethics in Fundraising (AERF). This means that donors, staff and employees are informed at least annually about the use of the funds raised.

106%

Implementation rate

ASF has implemented **106%** of the budget for 2024, exceeding the forecasts presented to the General Meeting.

5.665 €

Balance sheet and income statement (in EUR)

The result for 2024, before changes in provisions and exchange gains/losses, is positive by €5,665.

INCOME STATEMENT		2024	2023
I. Sales and services	70/74	10.835.633	9.816.397
A. Total revenue	70	60	
B. Membership fees, donations, legacies, subsidies and others	73-74	10.835.633	9.816.397
B1. Membership fees	731	1.700	2.250
B2. Donations by individuals	7321/2	7.733	16.308
B3. Donations by bars	7324	133.737	121.282
B4. Donations by private entities	7323		
B5. Employment subsidies	738	28.842	21.750
B6. Other products	74	2.657	
II. Cost of sales and services	60/64	-10.796.760	-9.219.987
A. Services and other goods	61	-7.065.388	-6.491.776
B. Remuneration, social security charges and pensions	62	-3.668.162	-3.129.121
C. Amortisation	630	-6.367	-5.924
D. Value reductions	631/4		
E. Provisions pour risques et charges	635/7	-4.617	409.092
F. Other operating expenses	640/8	-52.226	-2.258
III. Operating profit	70/60	38.933	596.409
IV. Financial products	75	35.061	50.915
V. Financial expenses	65	-40.372	-50.109
VI. Current profit	70/65	33.622	597.215
VII. Extraordinary income	76	303	4.485
VIII. Extraordinary charges	66	-33	-13.893
IX. Profit/loss for the year	70/66	33.893	587.808
A. Profit or loss to be allocated	70/69		
a. Profit/loss for the year to be allocated	70/68	33.893	587.808
B. Allocation to equity	691/2		
C. Result to be carried forward	793/693	630.544	622.027

BALANCE SHEET		2024	2023
ACTIVE			
Fixed assets	21/28	39.025	46.158
Intangible assets	21	1.483	4.474
Tangible fixed assets	22/27	4.020	3.290
A. Plant, machinery and equipment	23	78	1.143
B. Furniture and rolling stock	24	3.941	2.148
Financial assets	28	33.522	38.394
Working capital	29/58	3.393.011	4.596.563
Amounts receivable in more than one year	29	0	580
Amounts receivable within one year	40/41	501.781	886.789
Available values	54/58	2.845.101	3.690.130
Accruals and deferred income	490/1	46.130	19.065
TOTAL	20/58	3.432.036	4.642.721
PASSIVE			
Social Fund	1	1.005.001	971.108
Affected funds	13	374.457	349.081
Reported profit	140	630.544	622.027
Reported loss	141		
Subsidies in capital	15		
Provisions for liabilities and charges	16	68.255	63.638
Debts	42/48	2.297.794	3.516.104
A. Financial debts	43		
B. Commercial debts	44	218.606	92.337
C. Tax, salary and social security debts	45	112.214	87.965
C1. Taxes	450/3	8.763	
C2. Remuneration and social charges	454/9	103.451	87.965
D. Other debts	47/48	1.966.974	3.335.802
Non-interest-bearing debt (lenders' advance)	489	1.966.974	3.335.802
Accruals and deferred income	492/3	60.987	91.871
TOTAL	10/49	3.432.036	4.642.721

Financial report

Inkomstem- en financierings-structuur

De inkomsten van de organisatie bedroegen in 2024 **€10.854.829**, wat neerkomt op een stijging met **9.5%** ten opzichte van 2023, toen dit € 9.830.729 bedroeg.

Deze stijging heeft alleen betrekking op projectsubsidies, die zijn gestegen in de meeste landen waar de organisatie actief is.

De financieringsstructuur is sinds vorig jaar niet veranderd: ASF ontvangt nog steeds het grootste deel van haar middelen uit openbare middelen (98%) en een minderheid uit private middelen: schenkingen, lidmaatschapsbijdragen en subsidies van private stichtingen.

Geografische spreiding van de uitgaven

De drie landen waar AdZG actief is en die de grootste uitgaven vertegenwoordigen in termen van financieel volume van de projecten zijn **Tunesië**, de **DRC** en **Oeganda**, respectievelijk voor € 2,6 miljoen, € 2,2 miljoen en € 1,5 miljoen.

Financiële ratio's

Met een liquiditeitsratio van 1,44 (1,27 in 2023) eind 2024 is de organisatie in staat al haar schulden af te lossen met haar vlottende activa, wat aantoont dat ze in staat is aan haar financiële verplichtingen te voldoen.

Herkomst van de middelen

De Europese Unie blijft de belangrijkste financieringsbron van Advocaten Zonder Grenzen in 2024, met meer dan **€3,7 miljoen**, gevolgd door **Nederland** voor het tweede opeenvolgende jaar, met meer dan **€ 1,9 miljoen**, en **België** (FOD Buitenlandse Zaken en Ontwikkelingssamenwerking en ambassades) en zijn gefedereerde entiteiten (Wallonie-Bruxelles International), met ongeveer **€ 1,7 miljoen**.

Andere inkomsten zijn afkomstig van overheids-samenwerking (voornamelijk de Verenigde Staten en Frankrijk), de Verenigde Naties, stichtingen, partners en giften en lidmaatschapsbijdragen.

België is goed voor **8%** van de uitgaven van de organisatie (€875.000). Dit bedrag wordt gebruikt voor de centrale diensten (management, financiën, personeelszaken, communicatie) en voor de coördinatie van wereldwijde projecten voor de hele organisatie.



ASF onderschrijft de Ethische Code van de Vereniging voor Ethiek in de Fondsenwerving. U heeft recht op informatie. Dit houdt in dat leden en schenkers tenminste jaarlijks op de hoogte gebracht worden van wat met de verworven fondsen gedaan werd.

106%

Uitvoeringspercentage

AdZG heeft 106% van de aan de Algemene Vergadering voorgelegde begroting voor het jaar 2024 uitgevoerd.

5.665 €

Balans en resultatenrekening (in EUR)

Het resultaat voor 2024, voor wijzigingen in voorzieningen, is positief met €5.665.

RESULTATENREKENING		2024	2023
I. Verkoop en diensten	70/74	10.835.633	9.816.397
A. Omzet	70	60	
B. Lidgelden, giften, legaten, subsidies en overige	73-74	10.835.633	9.816.397
B1. Overige bedrijfsopbrengsten	731	1.700	2.250
B2. Donaties van particulieren	7321/2	7.733	16.308
B3. Donaties van Balies	7324	133.737	121.282
B4. Donaties van bedrijven	7323		
B5. Werkgelegenheidssubsidies	738	28.842	21.750
B6. Overige bedrijfsopbrengsten	74	2.657	
II. Kosten van verkoop en diensten	60/64	-10.796.760	-9.219.987
A. Diverse diensten en goederen	61	-7.065.388	-6.491.776
B. Bezoldigingen, sociale lasten en pensioenen	62	-3.668.162	-3.129.121
C. Afschrijvingen	630	-6.367	-5.924
D. Waardeverminderingen	631/4		
E. Voorzieningen voor risico's en kosten	635/7	-4.617	409.092
F. Overige bedrijfskosten	640/8	-52.226	-2.258
III. Bedrijfsresultaat	70/60	38.933	596.409
IV. Financiële opbrengsten	75	35.061	50.915
V. Financiële kosten	65	-40.372	-50.109
VI. Huidige winst	70/65	33.622	597.215
VII. Buitengewone inkomsten	76	303	4.485
VIII. Buitengewone uitgaven	66	-33	-13.893
IX. Winst/verlies van het boekjaar	70/66	33.893	587.808
A. Te bestemmen winst of verlies	70/69		
a. Te bestemmen winst/verlies van het boekjaar	70/68	33.893	587.808
b. Winst of verlies van het vorige boekjaar	691/2		
B. Toewijzing aan het eigen vermogen	793/693	630.544	622.027
C. Over te dragen resultaat	793/693	622.027	-73.881

BALANS		2024	2023
ACTIVA			
Vaste activa	21/28	39.025	46.158
Immateriële vaste activa	21	1.483	4.474
Materiële vaste activa	22/27	4.020	3.290
A. Installaties, machines en uitrusting	23	78	1.143
B. Meubilair en rollend materieel	24	3.941	2.148
Financiële activa	28	33.522	38.394
Vlottende activa	29/58	3.393.011	4.596.563
Vorderingen op meer dan één jaar	29	0	580
Vorderingen op ten hoogste één jaar	40/41	501.781	886.789
Liquide middelen	54/58	2.845.101	3.690.130
Overlopende rekeningen	490/1	46.130	19.065
TOTAAL ACTIVA	20/58	3.432.036	4.642.721
PASSIVA			
Eigen vermogen	1	1.005.001	971.108
Reserves	13	374.457	349.081
Overgedragen winst	140	630.544	622.027
Overgedragen verlies	141		
Kapitaalsubsidies	15		
Voorzieningen voor risico's en kosten	16	68.255	63.638
Schulden	42/48	2.297.794	3.516.104
A. Financiële schulden	43		
B. Handelsschulden	44	218.606	92.337
C. Schulden inzake belastingen, bezoldigingen en sociale lasten	45	112.214	87.965
C1. Belastingen	450/3	8.763	
C2. Bezoldigingen en sociale lasten	454/9	103.451	87.965
D. Overige schulden	47/48	1.966.974	3.335.802
Niet-rentedragende schuld (voorschot donoren)	489	1.966.974	3.335.802
Overlopende rekeningen	492/3	60.987	91.871
TOTAL	10/49	3.432.036	4.642.721

We would like to thank the whole ASF team for its contributions to this report.

Rapport annuel 2024 / Annual report 2024 / Jaarverslag 2024

Responsible publisher: Chantal van Cutsem, Avenue de la Chasse 140 Jachtlaan, 1040 Brussels

Layout: Arctik

Avocats Sans Frontières, 2025

© **Avocats Sans Frontières (ASF)**

ASF allows the use of this original work for non-commercial purposes, provided it is attributed to its author by citing its name. ASF does not allow the creation of derivative works. This manual is available under the terms of the Creative Commons Attribution License – Non-commercial use – No derivatives – 4.0 International: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>.

■ **Avocats Sans Frontières**
Non-profit association under Belgian law

Avenue de la Chasse 140 Jachtlaan
1040 Brussels
Belgium
Phone: +32 (0)2 223 36 54

**Help bring about a fairer world
by supporting justice
and the defence of human rights.**

Make a donation to Avocats Sans Frontières
IBAN: BE89 6300 2274 9185
BIC: BBRUBEBB

Or at www.asf.be



Belgium
partner in development

Réalisé avec le soutien de la
Direction-Générale Coopération au
Développement et Aide humanitaire



ASF.AdZG



asfngo.bsky.social



ASF_NGO



avocats_sans_frontieres